

vie. Évidemment, le gouvernement est toujours inquiet de l'augmentation du coût de la vie. Cependant, j'aimerais signaler que, de 1957 à 1960, le coût de la vie n'a pas augmenté, mais que pendant cette période le chômage s'est accru d'une façon assez alarmante dans notre pays.

Il y a trois points que j'aimerais faire ressortir en réponse à l'honorable représentant de Parry-Sound-Muskoka. Tout d'abord, les augmentations des prix à la consommation ont été modérées et conformes aux données des quelques années antérieures. En second lieu, ces augmentations sont à peine plus élevées

qu'aux États-Unis, bien que l'économie canadienne ait absorbé les conséquences de la dévaluation du dollar canadien. En troisième lieu, les augmentations modérées des prix à la consommation enregistrées dans notre pays, ont été bien inférieures à celles de la plupart des pays d'Europe et du Japon qui en ont connu de très fortes. Par conséquent, la situation du Canada dans le monde ne s'est pas avilie; si elle s'est modifiée c'est en bien, comme l'a prouvé d'ailleurs le renforcement de notre balance commerciale.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 32 du soir.)

---

FIN DU VOLUME III